



## DOSSIER DE CANDIDATURE

### Formation sous statut scolaire d'aide soignant

Sélection Départementale 93 Rentrée septembre 2023  
Classer vos choix en les numérotant de 1 à 2  
(1 étant le vœu prioritaire)

	Lycée Henri Sellier LIVRY GARGAN (24 places)
	Lycée Angéla Davis SAINT DENIS (24 places)

**Un seul dossier par candidat sera retenu**

Veillez compléter le dossier lisiblement (**nom et prénom en lettres capitales**) et le retourner à l'établissement de formation centre de sélection **avant le 10 juin 2023 minuit** par envoi postal  
(Cachet de la poste faisant foi)

au Lycée HÉLÈNE BOUCHER 70 Avenue Gilbert Berger, 93290 TREMBLAY-EN-FRANCE  
à l'attention de Madame ICHOU - DDFPT.

FICHE D'INSCRIPTION			
Nom	Prénom	Date de naissance	Coller ici une photo d'identité
Adresse			
Ville	Code postal	Situation de famille	
Téléphone (obligatoire)	Adresse électronique (obligatoire)		
FORMATION			
<input type="checkbox"/> Je suis titulaire du Baccalauréat Professionnel Accompagnement Soins et Services à la Personne ou je le présente à la session 2023.			
<input type="checkbox"/> Je suis titulaire du Baccalauréat Professionnel Services Aux Personnes et Aux Territoires (SAPAT) ou je le présente à la session 2023			
<b>Nom et adresse du dernier établissement scolaire fréquenté :</b>			
<input type="checkbox"/> Je certifie que mes réponses sont exactes et honnêtes			
<input type="checkbox"/> Je n'autorise pas l'affichage et/ou la mise en ligne des résultats			
Date	Signature (du représentant légal si candidat mineur)		

## CONDITIONS DE SELECTION

**Vous postulez dans un institut de formation sous statut scolaire ou par apprentissage :**

- Vous devez être âgé(e) de 17 ans au moins à la date d'entrée en formation ;
- Vous sollicitez le droit au retour en formation défini par les articles D122- 3 – 6 à 8 du Code de l'éducation, vous devez être âgé(e) au plus de 25 ans révolus le jour de la rentrée en formation ;

**A FOURNIR AU PLUS TARD LE JOUR DE LA RENTREE EN FORMATION**, un certificat médical attestant que vous êtes à jour des vaccinations obligatoires et que vous ne présentez pas de contre-indication physique ou psychologique à l'exercice de la profession d'aide-soignant établi par un médecin agréé par l'Agence Régionale de Santé.

<https://www.iledefrance.ars.sante.fr/listes-de-medecins-agrees-en-ile-de-france>)

### **Vaccinations OBLIGATOIRES :**

- DTP (Diphtérie Tétanos Poliomyélite),
- BCG (Tuberculose) et dernier test tuberculinique,
- Hépatite B et sérologies (prise de sang témoignant de l'immunité Anti-Hbs Anti-Hbc)
- Anti COVID

**Vaccinations fortement recommandées :** ROR (Rubéole, Oreillons, Rougeole) Coqueluche, Varicelle (si non immunisé)

<b><u>PIECES A JOINDRE AU DOSSIER *</u></b> <b><u>A CLASSER STRICTEMENT ET A NUMEROTER DANS L'ORDRE INDIQUE CI</u></b> <b><u>DESSOUS</u></b> <b><u>Tout dossier incomplet sera traité et entraînera l'élimination du candidat</u></b>	Cadre réservé au centre de sélection	
	Oui	Non
1. Une photocopie de la pièce d'identité recto-verso Les titres de séjour pour les ressortissants hors UE doivent être valides pour toute la période de formation		
2. Une lettre de motivation <b>manuscrite</b>		
3. Un curriculum vitae (CV)		
4. Un document <b>manuscrit</b> relatant, au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation. Ce document n'excède pas deux pages.		
5. Une photocopie du diplôme ou du relevé de notes (pour les Bac Pro ASSP ou SAPAT)		
6. Une photocopie des bulletins scolaires de l'année de première et de terminale		
7. Les appréciations des périodes de formation en milieu professionnel (années de première et terminale 2021-2022).		
8. Un certificat de scolarité pour l'année 2021-2022 ( <u>pour statut scolaire</u> )		
9. Autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...) en lien avec la profession d'Aide-soignant		
10. Fiche d'inscription complétée (voir première page du dossier d'inscription)		
<b>DOSSIER COMPLET</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>

**Le dossier complet est à envoyer par courrier au centre de sélection :**  
**LYCEE HELENE BOUCHER**  
**70, Avenue Gilbert Berger**  
**93290 TREMBLAY EN France**  
**à l'attention de Madame ICHOU DDFPT**  
***Au plus tard le Samedi 10 Juin 2023 (cachet de la poste faisant foi)***

**MODALITÉS D'ADMISSION :**

- Examen du dossier complet destiné à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat.
- Entretien oral devant jury de sélection

*(Article 13 de l'arrêté du 7 avril 2020 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture).*

**LES ATTENDUS ET CRITÈRES NATIONAUX**

*(Annexe de l'arrêté du 07 avril 2020 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture).*

ATTENDUS	CRITÈRES
Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité	Connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social, social ou sociétal
Qualités humaines et capacités relationnelles	Aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture d'esprit
	Aptitude à entrer en relation avec une personne et à communiquer
	Aptitude à collaborer et à travailler en équipe
Aptitudes en matière d'expression écrite, orale	Maîtrise du français et du langage écrit et oral
	Pratique des outils numériques
Capacités d'analyse et maîtrise des bases de l'arithmétique	Aptitude à élaborer un raisonnement logique à partir de connaissances et de recherches fiables
	Maîtrise des bases de calcul et des unités de mesure
Capacités organisationnelles	Aptitudes d'observation, à s'organiser, à prioriser les activités, autonomie dans le travail

## DÉROULEMENT DES SÉLECTIONS ET DES INSCRIPTIONS

Dépôt des dossiers complets	Du 27 Mars au 10 juin 2023
Clôture des inscriptions	10 Juin 2023
Jurys de sélection : examen des dossiers	Du 12 au 29 Juin 2023
Jury d'admission	Au plus tard le 30 Juin 2023
Communication des résultats avec affichage des résultats et publication sur les sites internet des lycées	Lundi 03 Juillet 2023 à 14h
Validation des inscriptions	Jusqu'au 13 juillet 2023
Période d'inscription	Jusqu'au 15 juillet 2023
Rentrée scolaire	04 septembre 2023

## PRESENTATION DE LA FORMATION D'AIDE SOIGNANT

La formation est régie par l'arrêté du 10 juin 2021

Pour être aide-soignant(e), il faut suivre une formation spécifique qui a pour but de faire acquérir à l'élève des compétences lui permettant de contribuer à la prise en charge d'une personne ou d'un groupe de personnes au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

### **OBJECTIFS DE LA FORMATION :**

- Participer à l'accueil de la personne et de son entourage.
- Situer son action au sein d'une équipe de travail.
- Participer à l'identification, à la modification des besoins physiques, physiologiques et psychologiques de l'être humain aux différentes étapes de la vie.
- Appliquer les méthodes et les moyens adaptés à l'exécution des soins en collaboration avec l'infirmier(e) diplômé(e) d'Etat (IDE).
- Participer à l'animation et à l'organisation d'activités.
- Collaborer à l'organisation de la vie d'une personne ou d'un groupe de personnes en favorisant la participation de celle-ci à toutes leurs activités quotidiennes.
- Transmettre les observations par oral et par écrit.
- Transmettre les connaissances liées à sa fonction et, dans ce cadre, participer à des actions de formation.